

AVIS IMPORTANT **pour la Cantine et Garderie** **de Ventavon**

En raison de la recrudescence de quelques événements, nous vous rappelons que le «Règlement restauration scolaire et garderie» dont vous avez été destinataires à la rentrée scolaire est ***toujours d'actualité et qu'il sera appliqué dorénavant dans sa plus stricte sévérité mais bien sûr avec la plus grande équité pour le bien de tous.***

Nous vous rappelons les points suivants :

Les horaires de la garderie sont de 7h30 à 8h25 et de 16h10 à 18h00.

- L'heure d'accès à la garderie est à respecter : l'enfant ne sera pris en charge par le personnel habilité qu'à partir du matin 7h30 pas avant.
- La fin de la garderie du soir est à 18h.

(L'agent affecté au service de la garderie périscolaire doit tenter de joindre la famille, puis les services municipaux qui en informent la gendarmerie. En cas de non-respect fréquent des horaires (au-delà de trois retards), les parents se verront refuser par notification écrite l'accès de leur enfant à la garderie.

- Certaines autorisations qui nous permettent de confier vos enfants à des tierces personne ne sont pas à jour ; nous vous demandons de mettre à jour les autorisations (à compléter le coupon). Lorsque la personne n'est pas connue de l'agent, il est important qu'elle se présente.
- Pour la bonne marche des services et de son fonctionnement nous vous demandons de bien vouloir communiquer à l'agent au plus tôt tout changement concernant les heures de garderie et les jours de cantine.

Discipline à la cantine et garderie :

- En cas de manquement aux règles de vie, un travail de réflexion pourra être demandé à l'enfant en fonction de la nature de la faute commise.

Pour rappel :

Les enfants devront être respectueux envers le personnel de service, ainsi qu'envers leurs camarades. Ils devront prendre leur repas dans le calme, ne pas chahuter et ne pas se lever de table sans autorisation. Ils devront également respecter le matériel mis à leur disposition.